

# **COMPTE RENDU DE LA REUNION**

## **DE CONSEIL MUNICIPAL DU 09 mai 2016**

**Présents** : RENAULT Claudy, THIBAUD Jean-Michel, MARSAUD Christian, PREAU Jean, BURCELOT Emilie, CHATEVAIRE Bernadette, COUSIN Agnès, BONNEAU Pierre, PELLETEUR Lionel, RENAUDIN Jean-René, GUILLEMET Michel, DECHAUME Régis, VENDE Sabine, DELAHAYE Philippe, BARBOT Eric formant la majorité des membres en exercices.

---

Le Conseil Municipal valide le compte rendu de la réunion du 12 avril 2016 en signant le registre.

### **1) BIBLIOTHEQUE**

Mr MARSAUD montre à l'ensemble du Conseil Municipal une esquisse du projet de la future bibliothèque à l'écran. Les prochaines réunions sur le projet de future bibliothèque auront lieu le 10 juin 2016 et le 28 juin 2016.

### **2) CONVENTION SPL**

De nombreux travaux sont à prévoir dans la salle des fêtes : toiture, chauffage et isolation. Les travaux sont estimés à 450 000 €

Le Conseil Municipal décide donc de valider à l'unanimité le projet d'assistance par l'agence des collectivités à la maîtrise d'ouvrage pour les travaux de la salle des fêtes.

### **3) CONVENTION POUR LE PARC EOLIEN**

Un mât de mesure va être installé dans le secteur des justices pour une deuxième implantation d'un parc éolien. La société Futures-énergies souhaite que la commune assure la surveillance et vérifie la pose des panneaux et des grillages, moyennant 1500 € de dédommagement. Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité le dédommagement.

### **4) VESTIAIRE DE L'ATELIER**

Mr MARSAUD et Mr GUILLEMET expliquent au Conseil Municipal la disposition des vestiaires dans l'atelier. Les travaux pourraient être faits à l'extérieur de l'atelier et en régie. Le projet est reporté.

### **5) COMPOSITION DU GROUPE D'ACTEURS LOCAUX**

Dans le cadre de l'inventaire des zones humides, un groupe d'acteurs locaux a désigné une liste des membres. Parmi cette liste, Mr BILLAUD Yves ne pouvant plus être nommé dans la liste des membres démissionne pour raisons personnels. En conséquence, Mr GRAYON Patrick a été nommé pour le remplacer.

### **6) ADHESION AU FDGDON**

Monsieur le Maire informe au Conseil Municipal qu'il est souhaitable que la commune adhère au FDGDON pour mener à bien les actions de lutte collective. Le Conseil Municipal a validé à l'unanimité l'adhésion au FDGDON pour l'année 2016.

### **7) 14 JUILLET**

Après un débat sur le bien-fondé de faire le feu d'artifice du 14 juillet à l'espace loisirs du lac de Chassenon, le Conseil Municipal s'est mis d'accord pour le renouveler en 2016. L'entreprise ROCHAIS a proposé un devis pour un montant de 3900 € H.T pour le spectacle et un devis de 1300 € H.T pour la sono. Monsieur Le Maire estime la dépense élevée, la base de loisirs étant intercommunale et aucun effort financier n'est fait par la communauté de communes. Le Conseil Municipal a voté 13 voix pour et 2 voix non.

**8) CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC POUR CONTENEURS PAPIERS  
VERRES ET/OU BORNES TEXTILES**

Monsieur Le Maire expose au Conseil Municipal la convention d'occupation du domaine public pour les conteneurs papiers, verre et/ou bornes textiles. Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité le renouvellement de la convention avec le SYCODEM.

**9) DESAFFECTATION DES TOILETTES PUBLIQUES AU PRIEURÉ**

Monsieur Le Maire informe au Conseil Municipal que les toilettes du Prieuré vont être désaffectées et vont passer dans le domaine public afin que l'ensemble soit vendu avec les anciens ateliers municipaux. Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité pour la désaffectation des toilettes publiques au Prieuré.

**10) BILAN DU TRIATHLON**

Monsieur Le maire expose le bilan du triathlon du 1<sup>er</sup> mai au Conseil Municipal : Le triathlon a rapporté des résultats positifs pour cette manifestation l'accueil et l'organisation. Néanmoins des problèmes d'accès au site du lac de Chassenon ont été signalés. De plus, quelques points sont à améliorer à savoir le parcours du triathlon.

Une soirée de remerciements pour tous les bénévoles sera organisé le vendredi 10 juin 2016.

**11) TABLETTES ECOLE MATERNELLE**

Monsieur Le Maire expose au Conseil Municipal que les enseignantes souhaiteraient un achat de tablettes pour les enfants de l'école maternelle, une façon pour les élèves d'acquérir très tôt le maniement et la maîtrise des moyens de communication. Le Conseil Municipal a voté : 13 voix contre et 2 voix pour.